

EXTRAIT du registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 16 février 2026

L'an deux mille vingt-six et le 16 février à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Montpeyroux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude CARCELLER, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM Claude CARCELLER, Bernard JEREZ, Jeanine NONROY, Claude GOUJON, Catherine GIL, Norbert ALAÏMO, Laure DESVARD, Virginie GUSTAVE, Christophe BOYER, Ludovic GAHLAC, Pauline LAINE-CURTAN, Christian LIGONNIERE.

Etaient excusés :

Etaient absents :

Marie-Claire FRYDER, Amélie D'HURLABORDE, Myriam DREYER

Ont donné procuration :

Date de la convocation : 09/02/2026

Secrétaire de séance : Cathy GIL

En exercice	15
Présents	12
Votants	12
Pour	12
Contre	
Abstention	

Objet : Modification du tableau des emplois
N° DEL 20260216-002

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que notre agent titulaire du poste de responsable de l'accueil périscolaire, embauchée en contrat à durée indéterminée depuis le 1^{er} janvier 2020 suite à la délibération du 26 septembre 2019 créant un emploi d'animateur à temps complet, Madame Angélique ESTOUL-ROZE, est en arrêt maladie depuis le 25 mars 2025. L'état de santé de Madame ESTOUL-ROZE, ne lui permet pas de reprendre son travail en l'état. Elle a fait une demande de rupture conventionnelle le 1^{er} janvier 2026, car elle souhaite se reconvertir. Une convention de rupture conventionnelle a été signée ce jour, avec une date de fin de contrat au 04 mars 2026, date à laquelle madame ESTOUL-ROZE ne fera plus partie des effectifs de la commune.

Au 5 mars son poste d'animateur territorial en emploi permanent de contractuel est donc supprimé.

A la même date un poste de la filière animation, sur le cadre d'emploi des animateurs territoriaux de catégorie B est créé sur un emploi permanent de titulaire. Ce poste est aussi ouvert au titre de l'article L332-8 disposition 2° du code général de la fonction publique lorsque qu'aucune candidature de fonctionnaire n'a abouti.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- ♦ **DECIDE** de la création d'un poste d'animateur territorial, filière animation, cadre d'emploi des animateurs territoriaux de catégorie B.
- ♦ **PRECISE** que la rémunération sera basée sur celle du cadre d'emploi des animateurs territoriaux de catégorie B.
- ♦ **CHARGE** le Maire d'effectuer toutes les démarches utiles à cet effet.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :

Claude CARCELLER.



TABLEAU DES EMPLOIS

TABLEAU DES EMPLOIS TITULAIRES		
Emplois à temps complet		
Emplois	Nombre	Cadre d'emploi
Service administratif – filière administrative	3	
Secrétaire générale de Mairie : Elaboration et suivi budgétaire - Suivi des marchés publics - gestion du personnel – conseil municipaux	1	Attaché territorial / catégorie A
Accueil du public – état civil - service électoral - secrétariat - suivi location des salles et association	1	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe / catégorie C
Comptabilité - Gestion de l'urbanisme	1	Adjoint administratif 2 ^{ème} classe / catégorie C
Service périscolaire – filière animation	1	
Responsable du service d'animation périscolaire	1	Animateur territorial / catégorie B
Service technique – filière technique	2	
Encadrement de l'équipe technique : Instruction des dossiers d'urbanisme - suivi des chantiers - suivi des réseaux d'eau et d'assainissement	1	Agent de maîtrise / catégorie C
Ouvrier polyvalent (entretien de la voirie et des bâtiments, fleurissement, travaux dans les forêts, ...)	1	Adjoint technique / catégorie C
Service social – filière médico-sociale	1	
Aide aux institutrices des classes de maternelle - surveillance de la garderie périscolaire	1	ATSEM / catégorie C
TOTAL à temps complet	7	
Emplois à temps non complet		
Service de restauration scolaire et périscolaire Filière technique	1	
Aide à l'accompagnement de la cantinière et des agents d'animation sur le temps méridien et le soir au périscolaire	1 17,5/35	Adjoint technique / catégorie C (recrutement en CDD si aucune candidature de titulaire)
Service périscolaire – filière animation	4	
Service d'animation périscolaire	4 20/35 21/35 16/35 18/35	Adjoint d'animation (recrutement en CDD si aucune candidature de titulaire)
Service social – filière médico-sociale	1	
Aide aux institutrices des classes de maternelle - surveillance de la garderie périscolaire	1 33,5/35	ATSEM / catégorie C
TOTAL à temps non complet	6 (3,64 ETP)	

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS CONTRACTUELS		
Emplois à temps complet		
Service technique – filière technique - CDI	1	
Ouvrier polyvalent (entretien de la voirie et des bâtiments, fleurissement, travaux dans les forêts, ...)	1	Adjoint technique / catégorie C
TOTAL à temps complet	1	
Emplois à temps non complet -		
Service administratif – filière administrative - CDI	1	
Agent postal communal	1 18.5/35	Adjoint administratif / catégorie C
Service culturel – filière culturelle - CDI	1	
Responsable médiathèque	1 27/35	Adjoint du patrimoine / catégorie C
Service Restauration scolaire – filière technique - CDI	1	
Responsable de la cantine	1 30/35	Adjoint technique/ catégorie C
TOTAL à temps non complet	3 (2,16 ETP)	

Soit 17 agents pour 13,80 équivalents temps plein